

Image not found or type unknown



Credit a la consommation non rembourser

Par **mera**, le **11/02/2013 à 18:30**

bsr j'ai plusieurs crédits à la consommation à peu près 20000€ et il se trouve que je me trouve dans l'impossibilité de pouvoir les rembourser ! soit à peu près 700€ par mois en tous. je ne peux plus rembourser quelque je risque sachant que je suis seule avec 3 enfants de 7 ans 4 ans et 7 mois. donc je crains les ennuies graves. saisie et tous le reste!!! merci de me conseiller car je ne suis jamais arrivée à ce cas de figure!!! [smile7]

Par **amajuris**, le **11/02/2013 à 18:34**

bjr, tant que vos créanciers ne vous ont pas assigné au tribunal, vous ne risquez rien. vous pouvez demander au juge un délai de grâce. indiquez quand datent vos derniers paiements ? (prescription ?). rncdt